

NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC.

---

N<sup>o</sup> 220. — Par ordre du Commandant, Commissaire Impérial, commandant la station locale, du 4<sup>er</sup> juin 1861, M. Boyé (Joseph), officier d'administration de l'avis à hélice le *Latouche-Tréville* est, à compter dudit jour, chargé de centraliser la comptabilité des bâtiments de la station locale.

---

N<sup>o</sup> 221. — Par décision du 4<sup>er</sup> juin 1861, M. Trastour, sous-commissaire de la marine, est nommé juge au Tribunal correctionnel en remplacement de M. Lamôn, capitaine d'infanterie de marine, rentré en France.

---

N<sup>o</sup> 222. — Par décision du 4<sup>er</sup> juin 1861, M. Trély, garde d'artillerie de 4<sup>re</sup> classe, est nommé juge au Tribunal criminel, en remplacement de M. Pageot des Noutières, aide-commissaire de la marine, rentré en France.

---

N<sup>o</sup> 223. — Par décision du 1<sup>er</sup> juin 1861, M. Bouët (Henry Yorick), commis de marine, est nommé adjoint à l'État-civil.

---

N<sup>o</sup> 224. — Par décision du 5 juin 1861, M. Barbe, garde du génie, destiné pour la Nouvelle-Calédonie, est débarqué provisoirement du navire français *Barnave*, pendant la durée des réparations de ce navire à Taïti, pour être attaché au service des Ponts et Chaussées.

---

N<sup>o</sup> 225. — Par décision du Commissaire Impérial, prise dans la séance du Conseil d'Administration du 27 juin 1861, le Sr. Basque (Jean), ex-soldat au 1<sup>er</sup> régiment d'infanterie de marine, est autorisé à contracter mariage avec l'indienne Vahinetua, du district de Mataiea.

---